

N° 8

# CONSEIL MUNICIPAL DE LILLE

## SESSION EXTRAORDINAIRE

Séance du Samedi 29 Avril 1916

	Pages
<b>Assistance :</b>	
Familles nombreuses . . . . .	94
Femmes en couches . . . . .	95
 <b>Mont-de-Piété et Fondation Masurel :</b>	
<b>Budgets et Comptes . . . . .</b>	<b>96</b>

L'an mil neuf cent seize, le Samedi vingt-neuf Avril, à trois heures de l'après-midi, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à l'Hôtel de Ville de Lille.

Présidence de **M. René BAUDON**. Adjoint.

Secrétaire : **M. OVIGNEUR**, Conseiller municipal.

*Présents :*

MM. CRÉPY-SAINT-LÉGER, REMY, DUBURCQ, LEGRAND-HERMAN, BAUDON, DELOS, LIÉGEOIS-SIX, DUPONCHELLE, OVIGNEUR, LESOT, SOCKEEL, BUISINE, BARÉ, COILLIOT, DUCASTEL, LELEU, BOUTRY, LESSENNE et GUISELIN.

*Excusés :*

MM. Ch. DELESALLE, BRACKERS-D'HUGO, DAMBRINE, DRUEZ, BARROIS et GOBERT.

*Sous les drapeaux :*

MM. LAURENGE, GOSSART, DANIEL Désiré, COUTEL, VALDELIÈVRE, PARMENTIER, WAUQUIER et GRONIER.

M. le SECRÉTAIRE donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observation.

1547

*Assistance  
aux familles  
nombreuses.*

**Rapport de M. le Maire**

MESSIEURS,

Conformément à la loi du 14 Juillet 1913, relative à l'assistance aux familles nombreuses, le Bureau d'Assistance a dressé la liste des demandes qui lui ont été soumises.

Elles se répartissent comme suit :

1<sup>o</sup> Une demande de la première partie, comprenant les femmes ayant plus de un enfant âgé de moins de treize ans ; cette liste représente deux indemnités formant un total de. . . . . Fr. 15 »

2<sup>o</sup> Trois demandes de la première partie, comprenant trois allocations supplémentaires formant un total de. . . . . Fr. 22.50 et intéressant des personnes bénéficiant déjà des dispositions de la loi.

3<sup>e</sup> Une demande de la deuxième partie, comprenant une allocation supplémentaire formant un total de . . . . . Fr. 7.50 et intéressant une personne bénéficiant déjà des dispositions de la loi. Cette personne n'a pas son domicile de secours à Lille.

Cette liste comprend six indemnités de 7 fr. 50, soit 45 fr. par mois.  
Nous vous prions de vouloir bien les approuver.

*Adopté.*

### Rapport de M. le Maire

MESSIEURS,

Conformément à la loi du 17 Juin 1913, complétée par la loi des Finances du 30 Juillet 1913, nous avons envoyé à la Préfecture du Nord, 52 demandes d'assistance aux femmes en couches qui, en raison de l'urgence, n'ont pu être soumises à l'instruction prévue pour l'inscription sur la liste.

Ces demandes intéressent Mesdames :

Rochart, née Demeyer Clémentine — Cambier Gabrielle — Eckeloot, née Warez Elodie — Van Campenhout Adèle — Verbist Charlotte — D'Haennens Adrienne — Martin, née Kelder Germaine — Herbaux, née Picalansa Albine — Quatannens, née Landrecies Gabrielle — Pronier Estelle — Laquière Mathilde — Van Tuerenhout, née Steffens Pauline — Debacker, née Vanlierde Paulina — Samyn Victorine — Bacquet Marie — Druelle, née Merlin Emilie — Couplet, née Boutquin Romaine — Denglos, née Allard Germaine — Hertsoen, née Cocquet Berthe — Vanlemmens, née Leleu Sophie — Vlemminck Marie — Wallaert, née Berten Marie — Van Strubard Jeanne — Mouton Ludivine — Vandenhende, née Lippens Marie — Chantry Maria — Lecoche, née Malfigan Maria — Lucas, née Deroeux Marie — Maertens Henriette — Saget, née Leclercq Berthe — Van Esbrœck Pauline — Hennebelle, née Dumoulin Angèle — Mariage, née Vanpaemel Célina — Fiévet, née Mortagne Julienne — Cappelle, née T'Jampens Marie — Rottier, née Stevens Yvonne — Bachelet, née Louage Laure — Chrétien, née Coo Marie — Dubois, née Cuvelier Blanche — Fache, née Huart Yvonne — Trémerie Aimée — Verniers, née Moerman Joséphine — West, née Keghels Jeanne — Brachet, née Georges Renée — Pannier Marie — Prouvost Elise — Roeder Marie — Aeck, née Crespel Marcelle — Dagorn, née Depré Eugénie — Van Belle, née Van de Velde Germaine — Casier, née Knockaert Suzanne — Delmeulle Julienne.

*Adopté.*

1548

—  
Assistance  
aux  
femmes en couches.

1549

Mont-de-Piété  
et  
Fondation Masurel.  
Budgets et Comptes.

### Rapport de M. le Maire

MESSIEURS ,

Nous avons l'honneur de déposer sur le bureau du Conseil les documents ci-après, concernant le Mont-de-Piété et la fondation Bartholomé :

- 1<sup>o</sup> Comptes de gestion de l'Exercice 1913 ;
- 2<sup>o</sup> Comptes d'administration de l'Exercice 1913 ;
- 3<sup>o</sup> Délibérations relatives aux dits comptes ;
- 4<sup>o</sup> Procès-verbal de clôture des opérations de l'Exercice 1913 ;
- 5<sup>o</sup> Chapitres additionnels aux budgets de l'Exercice 1914 ;
- 6<sup>o</sup> Budgets primitifs pour l'Exercice 1915 et cahier d'observations à l'appui de ce budget.

Ces documents étant bien établis, nous vous prions de vouloir bien donner un avis favorable à leur approbation.

*Avis favorable.*

La séance est levée à trois heures un quart.

<i>M. le Grefy-St-Léger</i>	<i>Remy</i>	<i>Dubucq</i>	<i>Sigaud-Herman</i>	<i>Baudouin</i>
<i>Delos</i>	<i>Légeais-Sor</i>	<i>Duponchelle</i>	<i>Oigneur</i>	<i>Lesot</i>
<i>Delos</i>	<i>Légeais-Sor</i>	<i>Duponchelle</i>	<i>Paul Oigneur</i>	<i>Lesot</i>
<i>Socquet</i>	<i>Baudoin</i>	<i>Orné</i>	<i>Collot</i>	<i>Ducastel</i>
<i>Morbet</i>	<i>Le Bruyn</i>	<i>Bazin</i>	<i>J. Collot</i>	<i>Crémery</i>
<i>Lélen</i>	<i>Baudry</i>	<i>Lessenne</i>	<i>Guérard</i>	
<i>G. Lélen</i>	<i>Faufty</i>	<i>Gessonne</i>		